



**COMPTE RENDU DE
LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 MARS 2012**

Mairie de RIVOLET

69640

**Présents : Pierre-Yves BURLLOT, Béatrice BOUGAIN, Christian BENOIT, Henri SANDRIN, Gilles AUTHIER, Nadine BIARD, Emmanuel FELLOT, Jacqueline MINOT, Annick THOMASSET
Céline THOMAS (secrétaire)**

Excusée : Raymonde MUTABAZI (a donné pouvoir à Gilles AUTHIER)

Secrétaire de séance : Christian BENOIT

Monsieur le Maire remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.

Monsieur le Maire demande au préalable l'ajout d'un point n° 5 à l'ordre du jour concernant une délibération du Conseil municipal pour une subvention d'HESPUL dans la cadre de la journée du Développement Durable du 31 mars 2012. Le Conseil donne son accord.

Le compte-rendu du Conseil municipal du 16 février 2012 est approuvé à l'unanimité des présents.

1. VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2012

Le Conseil municipal examine les propositions de subventions, d'un montant total prévisionnel de 4 200 € pour les associations qui en ont fait la demande. Après questions et délibération, les subventions sont votées à l'unanimité. Détail des subventions consultable en mairie.

2. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2012

Les bases d'imposition prévisionnelles fournies par l'Administration augmentent pour la Taxe d'Habitation (TH) et la Taxe Foncière Bâti (TFB). Elles baissent pour la Taxe Foncière Non Bâti (TFNB) et la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

Pour les taux d'imposition, la commission Finances propose à l'Assemblée de ne pas les modifier par rapport à 2011.

Après délibération, le Conseil municipal vote à l'unanimité les taux proposés pour l'année 2012 en reconduisant ceux de 2011 :

- 14,62 % pour la TH
- 13,85 % pour la TFB
- 19,42 % pour la TFNB
- 1,93 % pour la CFE

3. VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2012

Affectation des résultats de l'année 2011 : le Conseil municipal décide à l'unanimité de répartir les 77 669 € d'excédent de fonctionnement 2011 entre les recettes d'investissement du budget prévisionnel 2012 pour 60 000 € et les recettes de fonctionnement 2012 pour 17 669 €.

Céline THOMAS présente les différents éléments du budget.

Le budget de fonctionnement 2012 s'établit à l'équilibre à 308 069 €, en hausse de 5,28 % par rapport à l'année précédente. La Dotation Globale Forfaitaire (DGF) de l'Etat est en hausse de 0,89 % à 73 779 €.

Le budget d'investissement 2012 s'établit à l'équilibre à 449 200 €, en hausse de 97 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse prévisionnelle est due à l'achat de la « maison Gimaret » et aux travaux de la salle des fêtes.

Après délibération, ce budget est approuvé à l'unanimité.

4. DEMANDE D'ARRÊTÉ DE SUBVENTION POUR LA RÉNOVATION EXTÉRIEURE DE L'ÉCOLE – ANNEE 2010

Dans le cadre du Contrat Pluriannuel 2009-2013 avec le Conseil général du Rhône, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de délibérer pour une demande d'arrêté de subvention concernant la rénovation extérieure de l'école sur l'année 2010.

Après délibération, le Conseil municipal vote à l'unanimité cette demande.

5. DEMANDE DE SUBVENTION À « HESPUL »

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de délibérer pour une demande de subvention de 275 € à HESPUL dans le cadre de la journée du Développement Durable organisée par le COPIL avec la participation des élèves de l'école.

Après délibération, le Conseil municipal vote à l'unanimité cette demande.

Par ailleurs HESPUL soumet une convention dans laquelle elle demande à la commune de Rivolet d'adhérer à l'association. Le Conseil municipal décide de reporter sa décision.

6. COMMISSION ÉCOLE ET AIRE DE LOISIRS

6.1. L'école

Madame Jacqueline MINOT présente le compte-rendu du dernier conseil d'école du 27 mars.

- Présentation des axes du prochain projet d'école 2012-2016 : en collaboration avec l'école de Montmelas, les axes retenus sont l'harmonisation des pratiques à travers le geste d'écriture et la réutilisation des savoirs systématiques dans des situations complexes.
- Organisation d'un sondage auprès des parents d'élèves afin de savoir si un changement d'horaire serait bénéfique et l'incidence qu'il aurait sur la fréquentation de la cantine. Un vote sera organisé lors du 3^{ème} Conseil d'école en fonction des résultats du sondage.
- Participation à deux Classes Découvertes : à Saint-Nectaire du 4 au 6 juin pour le Cycle 2 et à Saint-Cyr-sur-Mer du 24 au 29 juin pour le Cycle 3.

- Les travaux d'insonorisation de la classe de Cycle 1 sont très appréciés. La BCD a été informatisée.
- Le Conseil d'école souhaite la réfection du sol de la classe de Cycle 3.
- Le contrat de Bernadette DUCROT est prolongé de 6 mois jusqu'au 4 octobre 2012.

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée d'une demande de Contrat d'Apprentissage Professionnel de 2 ans à l'école par Mlle MONTPELLIER.

6.2. L'aire de Loisirs

Madame Nadine BIARD fait part des travaux de la commission concernant le Terrain Multisports qui doit équiper l'actuel terrain enrobé. Après avoir étudié au départ les propositions de 2 sociétés, la commission avait retenu celle de KOMPAN pour un devis de 19 796 € HT. Puis, une 3^{ème} société, AGORESPACE, s'est mise sur les rangs avec un devis de 20 700 €.

Après négociation, la commission a retenu les 2 propositions suivantes :

- KOMPAN : finition en acier galvanisé à 15 796 €
- AGORESPACE : finition thermolaquée, embauche d'un ou deux jeunes du village pour le montage (Contrat d'implication) à 20 243 €.

Ces propositions sont soumises au vote. La proposition d'AGORESPACE est retenue avec 7 voix pour et 3 abstentions.

Il est fait part de problèmes d'incivilité sur l'aire de loisirs, notamment d'un adolescent. Il est décidé de le rencontrer avec ses parents.

7. L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

A la demande du syndicat SNUPFEN Solidaires, il est demandé de délibérer pour que l'Etat suspende les suppressions d'emplois à l'ONF et pour qu'un débat national sur l'avenir de la forêt publique soit organisé au plus vite, intégrant les élus, les personnels de l'ONF et les représentants des usagers de la forêt.

Après délibération, le Conseil municipal vote à l'unanimité le soutien à la demande.

8. INFORMATIONS DIVERSES

8.1. Maison Gimaret : Monsieur le Maire propose qu'une isolation extérieure soit étudiée. Un devis sera demandé à l'architecte.

8.2 : Logement à côté de l'auberge : les travaux de rénovation sont terminés depuis le 23 mars. Il devrait être loué prochainement à 550 € hors charges.

8.3 : Auberge : Monsieur Anthony EXBRAYAT a fait part de sa démission à partir du 1^{er} juin 2012. La commission a effectué un inventaire du matériel et des travaux de rénovation à faire. Le recrutement d'un successeur est en cours. Le Conseil municipal décide de ne pas racheter le matériel à Monsieur Anthony EXBRAYAT.

9. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question particulière.

**L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 23 H 55**